



CHEMIN DU POMMIER 5  
CASE POSTALE 330  
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENEVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50  
FAX (41.22) 919 41 60  
E-MAIL [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)  
ADR. TELEGR. INTERPARLEMENT GENEVE

## INVITATION

Genève, le 18 janvier 2008

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir d'inviter votre parlement à participer à une réunion parlementaire d'un jour sur le thème *Le rôle des parlements dans le financement de l'égalité des sexes*. Cette réunion, organisée par l'Union interparlementaire et la Division de la promotion de la femme de l'ONU, est convoquée à l'occasion de la 52<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme (février-mars 2008).

Cette réunion parlementaire aura lieu le **27 février 2007**, de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures, dans la Salle 4 au Siège de l'ONU à New York.

L'UIP encourage vivement votre parlement à demander à ce que des hommes et des femmes parlementaires soient inclus dans la délégation de votre pays à la session de la Commission, y compris les président(e)s ou membres des instances parlementaires traitant de l'égalité des sexes. Cette démarche non seulement assurerait la participation et la contribution de ces délégués à la réunion parlementaire mais faciliterait aussi l'inclusion d'une dimension parlementaire dans les délibérations de la Commission de la condition de la femme, qui auront lieu du 25 février au 7 mars 2008. Vous trouverez une copie de l'ordre du jour de la 52<sup>ème</sup> session de la Commission au lien <http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/52sess.htm>

La réunion parlementaire 2008 mettra l'accent plus particulièrement sur l'action décisive que les parlements peuvent engager pour assurer le financement de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes. Elle constituera ainsi une contribution aux débats de la Commission de la condition de la femme dont le thème principal sera *Financement pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes*. L'un des principaux objectifs de la réunion est donc d'apporter une dimension et une contribution parlementaire aux délibérations de la Commission.

Vous trouverez ci-joint des informations complémentaires concernant la réunion. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous indiquer si votre parlement sera représenté à cette réunion le plus rapidement possible, de préférence avant le **13 février 2008**.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération

Anders B. JOHNSON  
Secrétaire général  
de l'Union interparlementaire

Pier Ferdinando CASINI  
Président  
de l'Union interparlementaire